



A l'attention des Parents d'Elèves
du Collège et des Lycées

Madame, Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les nouvelles consignes sanitaires à compter du lundi 2 novembre 2020.

Début des cours

- **Lundi 2 novembre aux heures habituelles.**
- Si les transports sont modifiés à la dernière minute, les élèves seront accueillis dès leur arrivée.

- **Concernant l'hommage à Samuel Paty et aux trois victimes de l'attentat de Nice :**
A 11h, projection et/ou lecture d'un texte selon le niveau (collège/lycée) par l'enseignant qui a cours avant la minute de silence qui aura lieu à 11h15 dans chaque classe. Ultérieurement, les professeurs d'histoire et d'EMC aborderont pendant les cours la question de la liberté d'expression en utilisant des ressources mises à leur disposition sur le site éducol.

Repas

Pendant toute la durée du confinement les horaires de cours sont modifiés de sorte à ce que les élèves aient le temps de déjeuner.

- **Pour le Collège Jeanne d'Arc** : les horaires de restauration sont modifiés de la façon suivante :
 - Entre 12h et 13h50 les élèves déjeuneront par niveau.
 - En conséquence, les ateliers sont annulés pendant la durée du confinement.

- **Pour le Lycée Sacré-Cœur** : les cours se termineront les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - à 11h pour les classes suivantes : 3°Prépa Métiers, 4°Dispositif Réussite et 2ndes professionnelles
 - à 11h30 pour les 1^{ère} et Terminales CAP, les 1ères et Terminales professionnelles.

- **Pour le Lycée Jeanne d'Arc** : les cours se termineront aux horaires habituels.
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
 - les terminales reprendront les cours à 13h
 - les premières reprendront les cours à 13h25
 - les secondes reprendront les cours à 13h50.

- **La cafétéria sera fermée pendant la durée du confinement. Seul le self reste ouvert.**

- Les machines à cafés restent accessibles sur les lycées, mais les élèves devront consommer leurs boissons à l'extérieur (dans la cour pour le lycée Sacré-Cœur et dans le parc pour le lycée Jeanne d'Arc).
- Pour les étudiants du pôle sup : lieu de restauration habituel (foyer 1^{er} étage de l'internat), roulement avec liste des présents.
- Les collégiens et lycéens externes qui avaient pour habitude de déjeuner à l'extérieur de l'établissement pourront déjeuner au self au tarif des ½ pensionnaires. Le surcoût de 0.50€ ne sera pas appliqué. Les élèves ne pourront pas apporter leur panier repas.

Entrées – Sorties - Récréations

- A la sortie des bus, les élèves doivent rentrer directement dans l'établissement.
- Il est interdit de stationner aux abords de l'établissement (plan Vigipirate renforcé)
- Les récréations pour l'école et le collège Jeanne d'Arc seront différées selon les niveaux.
- Concernant les ½ pensionnaires lycéens : les sorties seront interdites en raison du confinement. Pour les fumeurs, un aménagement surveillé sera organisé

Elèves Internes

- Les internes ne sont plus autorisés à sortir le mercredi après-midi. (Confinement)
- Pour les internes, le port du masque est obligatoire à l'internat.
- Les visites extérieures sont interdites à la résidence étudiante

Autres informations

- Le port du masque est obligatoire.
- Les rencontres parents-professeurs sont annulées. Les professeurs principaux prendront contact soit par mail soit par téléphone avec les familles à l'issue des conseils de classe.
- A ce jour les stages sont maintenus. Les justificatifs de déplacement pour les élèves doivent être fournis par l'entreprise d'accueil.

Justificatif déplacement scolaire pour les élèves

- Vous trouverez, en pièce jointe, le justificatif de déplacement scolaire pour votre enfant
- L'utilisation de cette attestation est individuelle. Elle est sous la responsabilité de son utilisateur.

A Paray-le-Monial, le 30 octobre 2020.

E.DIDIO

Chef d'Etablissement.



ENSEMBLE SCOLAIRE LA SALLE
 Le chef d'établissement
 BP 90153 - 71604 Paray le Monial Cedex
 ☎ 03 85 81 03 75 📠 03 85 81 50 00
 direction@ecparay.fr - www.ecparay.fr